

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

(en millions de dirhams)	30-juin-18	30-juin-17
Chiffre d'affaires	3 786,6	4 418,1
Autres produits de l'activité	2 138,1	2 276,8
Produits des activités ordinaires	5 924,7	6 694,9
Achats	(4 505,2)	(5 092,5)
Autres charges externes	(264,9)	(320,2)
Frais de personnel	(216,2)	(243,2)
Impôts et taxes	(32,3)	(34,5)
Amortissements et provisions d'exploitation	(220,7)	(216,1)
Autres produits et charges d'exploitation nets	3,9	2,6
Charges d'exploitation courantes	(5 235,3)	(5 903,9)
Résultat d'exploitation courant	689,3	791,0
Autres produits et charges d'exploitation non courants	2,4	15,7
Résultat des activités opérationnelles	691,7	806,7
Résultat financier	23,7	18,4
Résultat avant impôt des entreprises intégrées	715,4	825,1
Impôts exigibles	(208,2)	(283,1)
Impôts différés	(15,7)	17,9
Résultat net des entreprises intégrées	491,5	560,0
Part dans les résultats des sociétés mises en équivalence		
Résultat net des activités poursuivies	491,5	560,0
Résultat des activités abandonnées	0,0	0,0
Résultat de l'ensemble consolidé	491,5	560,0
Intérêts minoritaires	(0,4)	(0,5)
Résultat net - Part du Groupe	491,1	559,5

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ

(en millions de dirhams)	30-juin-18	30-juin-17
Résultat de l'exercice	491,5	560,0
Pertes et profits relatifs à la réévaluation des AFS	0,0	0,0
Impôt sur le résultat sur les autres éléments du résultat global	0,0	0,0
Résultat Global	491,5	560,0
Intérêts Minoritaires	(0,4)	(0,5)
Résultat Global net - Part du Groupe	491,1	559,5

ÉTAT DE LA VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

(en millions de dirhams)	CAPITAL	PRIMES D'ÉMISSION ET DE FUSION	RÉSERVES NON DISTRIBUÉES	VARIATION DE L'EXERCICE DES ÉCARTS ACTUARIELS	TOTAL PART DU GROUPE	INTÉRÊT MINORITAIRE	TOTAL
AU 1ER JANVIER 2017	419,9	176,0	3 860,0	7,8	4 463,7	5,4	4 469,1
Effets des changements de méthode comptable/correction d'erreur			0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Corrections des erreurs N-1 :			0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
MONTANTS RETRAITÉS À L'OUVERTURE	419,9	176,0	3 860,0	7,8	4 463,7	5,4	4 469,1
VARIATION CP POUR 2017							
Résultat net de la période			988,3		988,3	0,8	989,1
Gains / pertes actuariels				-0,2	-0,2	0,0	-0,2
RÉSULTAT GLOBAL TOTAL DE L'ANNÉE			988,3	-0,2	988,2	0,8	989,0
Dividendes distribués			-545,9		-545,9	-0,6	-546,5
Autres transactions avec les actionnaires	210,0		-210,0		0,0	0,0	0,0
TOTAL DES TRANSACTIONS AVEC LES ACTIONNAIRES	210,0	0,0	-755,9		-545,9	-0,6	-546,5
AU 31 DÉCEMBRE 2017	629,9	176,0	4 092,4	7,7	4 905,9	5,7	4 911,6
AU 1ER JANVIER 2018	629,9	176,0	4 092,4	7,7	4 905,9	5,7	4 911,6
Effets des changements de méthode comptable/correction d'erreur					0,0	0,0	0,0
Corrections des erreurs N-1 :					0,0	0,0	0,0
MONTANTS RETRAITÉS À L'OUVERTURE	629,9	176,0	4 092,4	7,7	4 905,9	5,7	4 911,6
VARIATION CP POUR 2018							
Résultat net de la période			491,1		491,1	0,4	491,5
RÉSULTAT GLOBAL TOTAL DE L'ANNÉE	0,0	0,0	491,1	0,0	491,1	0,4	491,5
Dividendes distribués			-629,9		-629,9	-0,5	-630,4
Augmentation de capital	315,0		-315,0		0,0		0,0
TOTAL DES TRANSACTIONS AVEC LES ACTIONNAIRES	315,0	0,0	-944,9		-629,9	-0,5	-630,4
AU 30 JUIN 2018	944,9	176,0	3 638,5	7,7	4 767,1	5,6	4 772,7

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

	(en millions de dirhams)	
	30-juin-18	31-déc-17
ACTIF	30-juin-18	31-déc-17
Goodwill	196,1	196,1
Immobilisations incorporelles	24,5	26,4
Immobilisations corporelles	4 372,7	4 238,5
Immeubles de placement	63,7	63,7
Autres actifs financiers	552,0	592,5
- Prêts et créances	67,3	107,8
- Actifs disponibles à la vente	484,7	484,7
ACTIF NON COURANT	5 209,0	5 117,3
Autres actifs financiers	55,8	22,2
- Instruments dérivés de couverture	55,8	22,2
Stocks et en-cours	2 460,8	2 160,6
Créances clients	361,8	275,4
Autres débiteurs courants	1 808,6	1 248,7
Trésorerie et équivalent de trésorerie	280,1	1 856,6
ACTIF COURANT	4 967,2	5 563,5
TOTAL ACTIF	10 176,1	10 680,7
PASSIF	30-juin-18	31-déc-17
Capital	944,9	629,9
Primes d'émission et de fusion	176,0	176,0
Réserves	3 155,1	3 111,7
Résultat net part du groupe	491,1	988,3
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires de la société mère	4 767,1	4 905,9
Intérêts minoritaires	5,6	5,7
Capitaux propres de l'ensemble consolidé	4 772,7	4 911,6
Provisions	189,2	201,0
Avantages du personnel	147,5	176,3
Dettes financières non courantes	151,8	151,8
- Dettes envers les établissements de crédit	151,8	151,8
Impôts différés Passifs	628,8	613,1
Autres créditeurs non courants	27,4	26,2
PASSIF NON COURANT	1 144,7	1 168,5
Dettes financières courantes	1 083,3	254,5
- Dettes envers les établissements de crédit	1 083,3	164,5
- Instruments dérivés de couverture	0,0	90,0
Dettes fournisseurs courantes	2 715,7	3 924,7
Autres créditeurs courants	459,8	421,4
PASSIF COURANT	4 258,8	4 600,7
TOTAL PASSIF	5 403,5	5 769,1
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIF	10 176,1	10 680,7

TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ

(En millions de dirhams)	30-juin-18	30-juin-17
Résultat net de l'ensemble consolidé	491,5	560,0
AJUSTEMENTS POUR		
Dotations aux amortissements et provisions, pertes de valeur	179,3	191,2
Autres ajustements	8,9	(0,3)
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT APRÈS COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET ET IMPÔT	679,6	750,9
Elimination de la charge (produit) d'impôts	223,9	265,1
Elimination du coût de l'endettement financier net	(23,0)	(14,5)
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT AVANT COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET IMPÔT	880,5	1 001,5
Incidence de la variation du BFR	(2 257,7)	1 361,4
Impôts payés	(208,2)	(283,1)
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES	(1 585,4)	2 079,9
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(352,7)	(267,7)
Acquisition d'actifs financiers	0,0	(391,5)
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	1,4	2,5
Autres flux	43,4	45,1
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	(307,9)	(611,7)
Remboursement d'emprunts	(0,0)	(0,0)
Dividendes payés aux actionnaires de la société mère	(629,9)	(545,9)
Dividendes payés aux minoritaires des filiales	(0,5)	(0,5)
Coût de l'endettement financier net	23,0	14,5
Variation des comptes d'associés	5,3	(33,6)
FLUX NET DE TRÉSORERIE PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	(602,1)	(565,7)
VARIATION DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	(2 495,3)	902,5
Trésorerie et équivalents de trésorerie net à l'ouverture	1 692,1	199,7
Trésorerie et équivalents de trésorerie net à la clôture	(803,3)	1 102,2
VARIATION DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	(2 495,3)	902,5

RÉSUMÉ DES NOTES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

NOTE 1. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

1.1. Référentiel comptable

En application de l'avis n°5 du Conseil National de la Comptabilité (CNC) du 26/05/2005 et conformément aux dispositions de l'article 6, paragraphe 6.3 de la circulaire n°07/09 du Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) du 15 juillet 2009, les états financiers consolidés du Groupe COSUMAR sont préparés en conformité avec les normes comptables internationales adoptées au sein de l'Union Européenne au 30 juin 2018 et telles que publiées à cette même date.

Les normes comptables internationales comprennent les IFRS (International Financial Reporting Standards), les IAS (International Accounting Standards) et leurs interprétations SIC et IFRIC (Standards Interpretations Committee et International Financial Reporting Interpretations Committee).

Le Groupe suit régulièrement les dernières publications de l'IASB et de l'IFRIC.

En 2018, L'IFRS 9 instruments financiers, remplace la plupart des dispositions existantes en IFRS, notamment IAS 39. La nouvelle norme est applicable de manière obligatoire au 1er janvier 2018.

Les dispositions de la norme sur le classement, l'évaluation et la dépréciation des instruments financiers sont appliquées par le groupe et n'ont pas d'incidence sur les comptes de 2018 et leurs comparatifs.

L'analyse du risque crédit client est réalisée selon une procédure interne bien définie qui met en place des lignes directrices claires, des examens réguliers en matière de crédit et un suivi rigoureux des créances douteuses.

Les créances clients sont mesurées au coût amorti. Le Groupe Cosumar applique une approche simplifiée basée sur les pertes attendues à maturité.

Il n'y a aucun impact matériel sur la dépréciation des comptes clients et des prêts à long terme lié à l'application de l'IFRS 9.

En 2018, L'IFRS 15, qui remplace IAS 11 Contrats de Construction, IAS 18 Revenu des activités ordinaires et leurs interprétations, est appliquée sur une base rétrospective du 1er janvier 2018.

Conformément à IFRS 15, l'ensemble des contrats de la société Cosumar avec ses clients répond aux critères énoncés par la norme à savoir la substance commerciale des contrats, l'approbation des modalités du contrat clairement identifiées par les différentes parties (prix, produit et/ou prestation, conditions et modalités de paiement).

Le chiffre d'affaires est reconnu à la livraison au moment du transfert du contrôle du bien ou du service au client. IFRS 15 n'a pas d'impact matériel sur le Groupe Cosumar puisque plus de 99 % des ventes du Groupe concernent des livraisons de sucre raffiné et de coproduits à un moment précis.

En 2013, Le Groupe a adopté les changements normatifs prévus par le référentiel IFRS en matière de la norme IAS 19 révisée dont l'évolution est la suppression de la règle du corridor pour la reconnaissance des écarts actuariels. Ces derniers sont désormais reconnus en intégralité l'année de leur constatation en contrepartie des autres éléments du résultat global ainsi que l'utilisation d'une table de mortalité générationnelle.

En 2010, le Groupe a ainsi appliqué au niveau des présents états financiers la norme IFRS 3 révisée « Regroupement des entreprises » dont la principale évolution est que le Goodwill n'est déterminé qu'à la date de la prise de contrôle et que, dès 2010, il n'est plus possible de l'ajuster au delà de la période d'évaluation. Désormais, les acquisitions complémentaires après la prise d'un contrôle majoritaire ne modifient plus le montant du Goodwill.

En 2009, le Groupe Cosumar avait opté, dans le cadre de la norme IAS 1 révisée, pour la présentation du résultat global en deux états :

• Etat détaillant les composants du résultat (état du résultat) ;

• Etat commençant par le résultat et détaillant les autres éléments du résultat global (état du résultat global).

1.2. Principes de consolidation

Les comptes consolidés sont établis selon la convention du coût historique à l'exception de certaines catégories d'actifs et passifs conformément aux principes édictés par les IFRS.

Toutes les sociétés du Groupe Cosumar sont consolidées à partir de comptes semestriels arrêtés au 30 juin 2018.

Conformément aux dispositions des IFRS, il n'y a pas d'exemption au périmètre de consolidation du Groupe. Les participations non significatives sont traitées en tant que titres AFS.

1.3. Immobilisations corporelles

Règle spécifique à la première adoption :

Dans le cadre de la première application des normes IFRS et conformément aux dispositions de la norme IFRS 1, la société a procédé à l'évaluation à la juste valeur au 1er janvier 2006 de l'ensemble de ses actifs immobilisés incorporels et corporels, et a retenu cette valorisation comme coût présumé. Les évaluations à la juste valeur ont été réalisées par des experts indépendants.

Principes applicables depuis le 1er janvier 2006 :

Conformément à la norme IAS 16, les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition historique ou de fabrication initial, diminué du cumul des amortissements et, le cas échéant, du cumul des pertes de valeur.

Les amortissements sont pratiqués en fonction des durées d'utilisation (durée d'utilité).

Le mode d'amortissement retenu par le Groupe est le mode linéaire.

1.4. Stocks

Les stocks sont évalués au plus bas de leur coût de revient ou de leur valeur nette de réalisation.

Le coût de revient correspond au coût d'acquisition ou aux coûts de production encourus pour amener les stocks dans l'état et à l'endroit où ils se trouvent. Ces derniers comprennent, sur la base d'un niveau normal d'activité, les charges directes et indirectes de production. Les coûts de revient sont généralement calculés selon la méthode du coût moyen pondéré.

La valeur nette de réalisation des stocks correspond au prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité diminué des coûts estimés pour achever les produits et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

1.5. Avantages du personnel

Les engagements du Groupe au titre des régimes de couverture maladie à prestations définies et des indemnités de fin de carrière sont déterminés, conformément à la norme IAS 19, sur la base de la méthode des unités de crédit projetées, en tenant compte des conditions économiques propres au Maroc. Les engagements sont couverts par des provisions inscrites au bilan au fur et à mesure de l'acquisition des droits par les salariés.

Les indemnités de départ en retraite font également l'objet d'une provision. Cette dernière est évaluée en tenant compte de la probabilité de la présence des salariés dans le Groupe, à leur date de départ en retraite. Cette provision est actualisée à chaque clôture.

NOTE 2. PERIMÈTRE DE CONSOLIDATION AU 30 JUIN 2018

SOCIÉTÉ	% DE CONTRÔLE	% D'INTÉRÊT	MÉTHODE DE CONSOLIDATION
COSUMAR (mère)	100,00%	100,00%	Intégration Globale
SUNABEL	99,15%	99,15%	Intégration Globale
SURAC	100,00%	100,00%	Intégration Globale
SUTA	99,84%	99,84%	Intégration Globale

Par ailleurs, le jeu complet des états financiers consolidés du Groupe au 30 Juin 2018 établis conformément aux normes internationales sera mis à votre disposition sur le site Internet de la société.

Ce jeu complet comprend outre l'Etat de la situation financière consolidé, les états du résultat et du résultat global consolidés, l'état de flux de trésorerie consolidé ainsi que l'état de la variation des capitaux propres consolidés et des notes annexes détaillées.



EY
Building a better working world

37, Boulevard Abdelatif Benbouadi
20 000 Casablanca
Maroc



Deloitte.

Deloitte Audit
288, Boulevard Zerktouni
20 000 Casablanca
Maroc

GROUPE COSUMAR

**ATTESTATION D'EXAMEN LIMITE DE LA SITUATION INTERMÉDIAIRE
DES COMPTES CONSOLIDÉS AU 30 JUIN 2018**

Nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire de la société COSUMAR et ses filiales (Groupe COSUMAR) comprenant l'état de la situation financière consolidée, le compte de résultat consolidé, l'état du résultat global consolidé, le tableau de flux de trésorerie consolidé, l'état de variation des capitaux propres consolidés et une sélection des notes annexes relatives à la période du 1er janvier au 30 juin 2018. Cette situation intermédiaire fait ressortir un montant de capitaux propres consolidés totalisant MAD 4.772,7 millions, dont un bénéfice net consolidé de MAD 491,5 millions.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession au Maroc. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation intermédiaire des états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que les états consolidés, ci-joints, ne donnent pas une image fidèle du résultat des opérations du semestre écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Groupe COSUMAR arrêtés au 30 juin 2018, conformément aux normes comptables internationales (IAS/IFRS).

Sans remettre en cause l'avis exprimé ci-dessus, nous attirons votre attention sur le contrôle fiscal en cours de la société Cosumar, portant sur l'impôt sur les sociétés (IS), l'impôt sur les revenus (IR) et la Taxe sur Valeur Ajoutée (TVA) au titre des exercices allant de 2014 à 2017.

Casablanca, le 19 septembre 2018

Les Commissaires aux Comptes



ERNST & YOUNG

Abdeslam BERRADA ALLAM
Associé



DELOITTE AUDIT

Fawzi BRITEL
Associé